

**OBJECTIF 1 : Conduire tous les élèves à la maîtrise
des compétences attendues en fin de scolarité
tout en favorisant leur poursuite d'études**

- ➔ Renforcement de la liaison Écoles / Collège dans le cadre de l'École du Socle et du réseau du collège
- ➔ Élaboration d'un schéma de prise en charge globale des difficultés scolaires des élèves et de re-médiation à partir des exigences du socle commun
- ➔ Développement des devoirs en commun et des soutenances orales, des devoirs surveillés
- ➔ Étude du soir et Aide aux Devoirs au collège / Soutien et re-médiation sur temps de permanence en utilisant des logiciels libres (MathenPoche, PCCL, l'Académie en ligne)
- ➔ Activation renforcée du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations
- ➔ Implication plus forte des parents de Troisième dans le projet d'orientation des élèves
- ➔ Re-mobilisation des élèves décrocheurs (redonner du sens à la qualification grâce aux parcours individualisés et en alternance, aux visites d'entreprises)
- ➔ Renforcement de la liaison Collège / Lycées

**OBJECTIF 2 : Favoriser l'ouverture sociale et culturelle
ainsi que la mobilité géographique des élèves**

- ◆ Mise en œuvre d'actions et de rencontres régulières avec le monde de l'entreprise
- ◆ Création d'un *cahier culturel (numérique)* de l'élève
- ◆ Organisation de séjours linguistiques à l'étranger
- ◆ Organisation d'un séjour Pleine Nature pour les niveaux 6^{ème} / 5^{ème}
- ◆ Actions culturelles spécifiques (Histoire des arts, ateliers scientifiques et sportifs)
- ◆ Valorisation des activités de clubs et de l'Association Sportive
- ◆ Développement de partenariats multiples (collectivités territoriales, entreprises, lieux culturels, écoles militaires, Parc Naturel Régional, LPO, Maison des Compagnons)
- ◆ Participation massive des élèves aux manifestations des partenaires extérieurs

**OBJECTIF 3 : Promouvoir l'esprit civique,
les notions de citoyenneté, de santé**

- ▶ Définition d'une politique CESC d'établissement, inscrite dans le projet d'établissement
- ▶ Mise en œuvre d'actions et de projets ponctuels, tout au long de l'année, dans le prolongement des enseignements
- ▶ Démarche Agenda 21 Scolaire avec le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine
- ▶ Mise en place d'une charte de bonne conduite et de respect mutuel (implication des familles) : définition d'une attitude et d'un vocabulaire adaptés chez les élèves
- ▶ Valorisation et intégration des élèves de l'ULIS, partage des expériences pédagogiques